



SPIP de Saint-Denis : SOS d'un secrétariat en détresse

L'heure est à l'inquiétude au SPIP de la Seine-Saint-Denis, le secrétariat qui devrait fonctionner avec 10 postes ne compte plus que 6 personnels administratifs pour traiter les 5362 mesures, actuellement prises en charge par le milieu ouvert !

Renforcé par un CPIP, normalement dédié à la suppléance de la permanence suite à l'incendie qui a eu lieu en juin 2023 (position qui a d'ailleurs été pérennisé sans consultation des OS au préalable et en dévoyant totalement les propositions initiales qui ont été faites par elles), le secrétariat continue dans des conditions dégradées d'accueillir environ 90 personnes par jour. Il continue d'affecter des mesures, de constituer des dossiers, de relancer le SAP, de remplir des tableurs quotidiennement avec cadence, de traiter le courrier et de répondre aux appels.

Malgré la poursuite de leur mission dans des conditions dégradées, la Direction impose aux PA de retirer leurs congés pour la période de Noël en justifiant de la continuité du service public sans motif légitime, compte tenu de l'activité judiciaire réduite durant cette période. La Direction leur a également retiré leur TT pour nécessité de service. Nous attendons toujours de la Direction qu'elle nous explique en quoi 2 jours de TT par mois empêcherait le service de fonctionner. Pour rappel, les AA n'avaient déjà le droit qu'à 2 jours de TT par mois au lieu d'un par semaine, fréquence prévue par la note DISP/départementale.

Par ailleurs, la Direction installe d'office les nouveaux arrivants à des postes qu'ils ne souhaitent pas, leur impose des changements d'organisation sans accord ou discussion au préalable, déménage leurs bureaux en leur absence, exige l'épuration du stock d'archivage dans des délais intenable.

Rappelons à notre Direction que selon l'institution de sécurité et de santé au travail (IOSH), un élément peut être classé comme un risque psychosocial s'il affecte un tous les éléments suivants :

- **L'agent est-il soumis à des contraintes de rythme élevé qui génèrent un stress permanent ? la réponse est OUI.** Comment 6 agents peuvent-ils gérer autant de mesures? Et dans ce contexte, la Direction leur impose d'épuiser le stock d'archivage d'ici la fin du mois !!!
- **Les objectifs de travail sont-ils clairement définis ? la réponse est NON,** ils sont tellement nombreux qu'ils en deviennent flous! Le guide des bonnes pratiques cité en référence n'est pas adapté aux PA et de nouvelles règles sont inventées chaque jour par la direction.
- **Le travail accompli et les compétences de chacun sont-ils reconnus ? La réponse est NON,** la Direction impose des réunions de réorganisation sans consultation des personnels alors même qu'aucun des personnels n'y trouve une plus-value.

- Les personnels peuvent-ils bénéficier de soutien ou d'écoute de la part de la hiérarchie ? La réponse est clairement NON. Les PA ne sont ni écoutés, ni consultés et la Direction leur demande chaque jour toujours plus. Par ailleurs, la Direction s'enfuit quand un représentant du personnel de la CGT demande à assister, à la demande des PA, à une réunion de réorganisation.
- Les changements dans le travail sont-ils anticipés ou expliqués ? Là aussi, la réponse est NON. Les changements de bureaux, de modalités d'organisation sont imposées aux PA, en leur absence et sans consultation. Certains découvrent le matin même leur bureau vidé!
- Les personnels bénéficient-ils d'un accompagnement aux changements du travail (formation, tutorat ...) ? La réponse est OUI ET NON. Certains PA n'ont pas de fiche de poste et n'ont pas bénéficié de formation sur les logiciels métiers tandis que d'autres OUI. Certains découvrent leurs tâches au moment de leur arrivée au SPIP 93 et disent qu'ils ne pensaient pas effectuer ce type de mission.
- L'agent exerce-t-il des activités qui nécessitent une vigilance soutenue ? La réponse est OUI, comment peut-il en être autrement lorsqu'on exerce dans un service qui a pour mission la prévention de la récidive!

L'Administration pénitentiaire a mené des campagnes de prévention des risques psychosociaux et en même temps, à Saint-Denis, force est de constater que cette même administration laisse un service fonctionner dans un état qui favorise les risques et participe à l'épuisement professionnel de ses agents. Pire, la direction bloque les demandes de télétravail et ne sait pas faire preuve de souplesse pour autoriser 2 jours de congés pendant la période creuse de Noël ! Cette situation relève d'un cas de maltraitance avéré et d'un manque de considération absolu.

Quelle hypocrisie ! Faut-il alors s'étonner du peu d'adjoints administratifs qui choisissent de poursuivre leur carrière au SPIP 93 ?

Les OS réclament que la DAP prenne ses responsabilités et mette un terme rapidement à cette situation en prévoyant un renfort de trois autres agents supplémentaires soient recrutés et que le droit au télétravail à hauteur d'une fois par semaine soit rétablie pour les personnels administratifs du SPIP93.

Les OS précisent qu'il est possible d'assouplir une note de service notamment quand il s'agit de congés de Noël pour les AA au SPIP93. Rappelons qu'ils font tenir un secrétariat en sous-effectif depuis des mois, en assurant la continuité du service public au mépris de leur santé.

Les OS exigent que lorsque le secrétariat est touché par une réorganisation sauvage, l'ensemble du service soit informé. Nous demandons également à ce que l'expertise professionnelle des PA prime sur un management irréfléchi et oppressant.